



DECISION DU MAIRE N° d.2021.131

Projet "qui suis-jeu? - Vers une meilleure estime de soi" mis en place par la ville de Versailles.

Demande subvention de la Ville auprès du Conseil départemental des Yvelines, par l'intermédiaire du Territoire d'action départementale du Grand Versailles.

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et spécialement l'article L.2122-22 alinéa 26 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté municipal n° A.2021.131 du 28 janvier 2021 donnant délégations aux élus de la ville de Versailles pour la mandature 2020-2026 ;

Vu le comité technique « Coordination de la prévention générale jeunesse » de la ville de Versailles ;

Vu le budget en cours et les imputations en recettes correspondantes.

• La ville de Versailles a mis en place un comité technique « Coordination de la prévention générale jeunesse ». L'objectif de cette instance est d'impulser le développement de projets en matière de prévention jeunesse.

Les différents diagnostics conduits par la Ville ont révélé qu'une partie des jeunes de Versailles éprouve un manque d'estime et de confiance en soi, en partie lié à la pression scolaire et aux conséquences d'éventuels échecs scolaires. Ce constat est particulièrement prégnant pour les jeunes qui fréquentent le dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Ainsi, le comité technique Coordination de la prévention générale jeunesse a décidé de mettre en place un projet permettant de renforcer l'estime et la confiance en soi des collégiens qui fréquentent le CLAS.

Le projet consiste en la participation des jeunes sélectionnés à un jeu collaboratif visant à favoriser l'estime de soi des jeunes et à la formation des accompagnateurs CLAS à l'encadrement du jeu. Les jeunes jouent en équipe mais chaque équipe a besoin des autres pour réussir le jeu, ce qui favorise la coopération et le sentiment d'appartenance.

Le jeu, développé par Map Réussite (association et organisme de formation), a été expérimenté par le rectorat des Hauts de France dans 5 établissements, dont certains classés en Réseau d'éducation prioritaire (REP) et REP+.

La Ville souhaite proposer ce jeu à l'ensemble des collégiens (6e-3e) qui fréquentent le dispositif CLAS de Versailles, ainsi qu'à 12 encadrants du CLAS.

L'action se déroule en deux parties :

- une première partie doit permettre la formation au jeu de 12 adultes référents CLAS par deux formateurs de Map Réussite. Il s'agit d'une journée complète de formation qui doit permettre de passer en revue les étapes du jeu, mais aussi former les encadrants à la facilitation des étapes (aider les jeunes qui ont du mal à identifier leurs qualités, encourager les jeunes à attribuer des qualités aux autres...),

- la seconde partie consiste à l'animation du jeu lors de 4 sessions de 2h. Dans chaque session, 6 groupes de 8 jeunes rassemblés autour d'un plateau joueront en même temps (192 collégiens maximum). 1 à 2 encadrants CLAS seront présents par plateau et animeront le jeu sous la surveillance de 2 superviseurs de Map Réussite. Les séances de jeu se dérouleront au moment des séances du CLAS (17h30-19h30 environ) et regrouperont des jeunes de 2 maisons de quartier.

Pour la formation des encadrants et l'animation du jeu, la Ville aura recours à un prestataire de services et sollicitera Map Réussite, l'association et l'organisme de formation ayant développé le jeu.

Le coût du projet s'élève à 3 600 € HT pour la Ville.

• Parmi ses actions de soutien aux partenaires locaux, le Conseil départemental des Yvelines, par l'intermédiaire du Territoire d'action départementale (TAD) du Grand Versailles, a ouvert une campagne de demandes de subvention. Les demandes de subvention, qui lui sont adressées, doivent s'inscrire dans 5 axes prédéterminés, dont l'axe 4 qui concerne la santé et l'enfance (prévention du décrochage scolaire, prévention du harcèlement et e-harcèlement, prévention de violences entre jeunes).

C'est dans le cadre de cette campagne et au titre de l'axe 4 que la Ville sollicite une subvention au TAD du Grand Versailles. La subvention ne pouvant financer qu'au maximum 80% du coût total du projet, la ville de Versailles sollicite donc une subvention d'un montant de 2 880 € HT.

DECIDE

- 1) de solliciter auprès du Conseil départemental des Yvelines, par l'intermédiaire du Territoire d'action départementale (TAD) du Grand Versailles, une subvention d'un montant de 2 880 € HT pour le projet intitulé « Qui suis-je ? - Vers une meilleure estime de soi » mis en place par la ville de Versailles, consistant en l'animation de 4 sessions de jeu de 2h chacune à destination de 192 collégiens maximum inscrits dans le dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), ainsi qu'une formation préalable à destination de 12 encadrants du CLAS ;
- 2) de signer tout acte ou document se rapportant à la présente décision.

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.

A Versailles, le 17 décembre 2021



Charles RODWELL
Maire-Adjoint délégué à la Jeunesse,
à la vie lycéenne et étudiante
et aux jeunes professionnels